

**LIMOGES MÉTROPOLE**

**Dn 27 OCT 2023**

**Le Président de Limoges Métropole,**

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°8 du Plan Local d'Urbanisme de Limoges.

Sur le vu du rapport de la Commission d'Urbanisme de Limoges en date du 12 octobre 2023, déposé par M. René GONZALEZ, en qualité de commissaire enquêteur.

**N° 202300601**

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1.** Il y a lieu, conformément à l'article L.151-10 du code de l'Urbanisme, de procéder à la révision allégée n°8 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Limoges. Cette révision consiste à modifier les zonages d'usage et/ou de destination, à titre de modification partielle du P.L.U.

Cette enquête publique sera ouverte et organisée par Limoges Métropole du jeudi 7 décembre 2023 à partir de 10h, au jeudi 21 décembre 2023 à 17h00 heures soit pendant 15 jours consécutifs.

**ARTICLE 2.** Le dossier relatif à l'enquête préalable à l'adoption d'un acte tenu à la disposition du public pendant 15 jours consécutifs du jeudi 7 décembre 2023 au jeudi 21 décembre 2023 inclura les éléments suivants :

- Sous les formes de la notice de Limoges ainsi qu'33 annexes. Notice N°000 Limoges portant les plans et textes d'incorporation des textes en projet, du bord et zonage de R20 à R20a et de L200 à L200a ;
- Au siège de Limoges Métropole de bord au zonage de R20 à R20a et de L200 à L200a ;

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Limoges (<http://www.limoges.fr>), et sur le site internet de Limoges Métropole (<http://www.limogemetropole.fr>), ainsi qu'enquête publique et).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur ce point d'information sur la disposition du public au siège de Limoges Métropole aux dates et horaires d'ouverture au public de bord au zonage de R20 à R20a et de L200 à L200a à 17h.

**ARTICLE 3.** Monsieur le Président de l'Urbanisme de Limoges et M. René GONZALEZ, Commissaire en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour mener l'enquête publique.

**ARTICLE 4.** Le commissaire enquêteur se rendra à la disposition du public à la mairie de la commune de Limoges (1 avenue Jacques Chirac) :

- Jeudi 7 décembre 2023 de 10h00 à 17h00 ;
- Vendredi 11 décembre 2023 de 10h00 à 17h00 ;
- Jeudi 21 décembre 2023 de 10h00 à 17h00 ;

**ARTICLE 5.** Le public pourra consulter aux observations, propositions et contre-propositions sur deux registres d'enquête à l'adresse, non-exhaustive, ci-dessous pendant la durée de l'enquête :

[commissaire-enqueteur@limoges.fr](mailto:commissaire-enqueteur@limoges.fr)  
ou [commissaire-enqueteur@limogemetropole.fr](mailto:commissaire-enqueteur@limogemetropole.fr)

**ARRÊTÉ**

# Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°8 du Plan Local d'Urbanisme de Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 2 Novembre 2023

 **ARR\_URBA\_202300601\_OUVERTURE\_ENQUETE\_PUBLIQUE\_REVISION\_ALLEGEE\_8\_PLU\_LIMOGES.pdf**  
(.pdf, 549,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**